EVIDENCE

OTTAWA, Thursday, October 8, 2020

The Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration met this day by videoconference at 11:00 a.m. [ET], pursuant to rule 12-7(1), in consideration of financial and administrative matters; and, in camera, pursuant to rule 12-7(1), in consideration of financial and administrative matters.

Senator Sabi Marwah (*Chair*) in the chair.

(The committee continued in camera.)

(The committee resumed in public.)

The Chair: Good morning, everyone. My name is Sabi Marwah, I'm a senator from Ontario and I have the honour to chair the Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration.

I would like to introduce the senators who are participating in this meeting: Senator Robert Black, Ontario; Senator Tony Dean, Ontario; Senator Renée Dupuis, Quebec; Senator Éric Forest, Quebec; Senator Josée Forest-Niesing, Ontario; Senator Raymonde Gagné, Manitoba; Senator Mobina Jaffer, British Columbia; Senator Elizabeth Marshall, Newfoundland and Labrador; Senator Yonah Martin, British Columbia; Senator Lucie Moncion, Ontario; Senator Jim Munson, Ontario; Senator Ratna Omidvar, Ontario; Senator Kim Pate, Ontario; Senator Don Plett, Manitoba; Senator Raymonde Saint-Germain, Quebec; Senator Judith Seidman, Quebec; Senator Larry Smith, Quebec; Senator Scott Tannas, Alberta; and Senator Pierre Dalphond, Quebec.

The first item, senators, is a copy of the public minutes and approval thereof. The minutes of September 24 are in your package. Are there any questions or changes? Can I have a mover for the following motion:

> That the minutes of proceedings for Thursday, September 24, 2020, be adopted.

Senator Munson: So moved.

The Chair: It is moved by Senator Munson. Honourable senators, in order to determine if this motion is adopted, the clerk will proceed with a roll call vote. I would ask each senator to unmute their microphone once their name is called. Pascale, over to you.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le jeudi 8 octobre 2020

Le Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration se réunit aujourd'hui, à 11 heures (HE), par vidéoconférence, conformément à l'article 12-7(1) du Règlement, pour étudier des questions financières et administratives; et, à huis clos, conformément à l'article 12-7(1) du Règlement, pour étudier des questions financières et administratives.

Le sénateur Sabi Marwah (*président*) occupe le fauteuil.

(La séance se poursuit à huis clos.)

(La séance publique reprend.)

Le président : Bonjour, tout le monde. Je m'appelle Sabi Marwah, je suis sénateur de l'Ontario et j'ai l'honneur de présider le Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration.

J'aimerais présenter les sénateurs qui participent à cette réunion : le sénateur Robert Black, de l'Ontario; le sénateur Tony Dean, de l'Ontario; la sénatrice Renée Dupuis, du Québec; le sénateur Éric Forest, du Québec; la sénatrice Josée Forest-Niesing, de l'Ontario; la sénatrice Raymonde Gagné, du Manitoba; la sénatrice Mobina Jaffer, de la Colombie-Britannique; la sénatrice Elizabeth Marshall, de Terre-Neuve-et-Labrador; la sénatrice Yonah Martin, de la Colombie-Britannique; la sénatrice Lucie Moncion, de l'Ontario; le sénateur Jim Munson, de l'Ontario; la sénatrice Ratna Omidvar, de l'Ontario; la sénatrice Kim Pate, de l'Ontario; le sénateur Don Plett, du Manitoba; la sénatrice Raymonde Saint-Germain, du Québec; la sénatrice Judith Seidman, du Québec; le sénateur Larry Smith, du Québec; le sénateur Scott Tannas, de l'Alberta; et le sénateur Pierre Dalphond, du Québec.

Le premier point, chers collègues, est l'approbation du procès-verbal public du 24 septembre. Vous en avez une copie dans votre trousse. Y a-t-il des questions ou des modifications à proposer? Quelqu'un veut-il proposer la motion suivante :

> Que le procès-verbal du jeudi 24 septembre 2020 soit adopté.

Le sénateur Munson : J'en fais la proposition.

Le président : La motion est présentée par le sénateur Munson. Chers collègues, pour savoir si elle est adoptée, la greffière procédera à un vote par appel nominal. Je demanderais à chaque sénateur d'activer le son de son microphone après avoir été nommé. Madame Legault, vous avez la parole.

Pascale Legault, Chief Corporate Services Officer and Clerk of the Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration, Senate of Canada: Honourable senators, I will call the members' names beginning with the chair and going in alphabetical order. Senators should indicate if they vote for, against or abstain. As simultaneous interpretation will be suspended during the vote, I will conduct the vote in both official languages.

The Honourable Senator Marwah?

Senator Marwah: Yes.

Ms. Legault: The Honourable Senator Black?

Senator R. Black: Yes.

Ms. Legault: The Honourable Senator Dean?

Senator Dean: Yes.

Ms. Legault: The Honourable Senator Dupuis?

The Honourable Senator Forest?

Senator Forest: Yes.

Ms. Legault: The Honourable Senator Gagné?

Senator Gagné: Yes.

Ms. Legault: The Honourable Senator Jaffer?

Senator Jaffer: Yes.

Ms. Legault: The Honourable Senator Marshall?

Senator Marshall: Yes.

Ms. Legault: The Honourable Senator Martin?

Senator Martin: Yes.

Ms. Legault: The Honourable Senator Moncion?

Senator Moncion: Yes.

Ms. Legault: The Honourable Senator Munson?

Senator Munson: Yes.

Ms. Legault: The Honourable Senator Pate?

Senator Pate: Yes.

Ms. Legault: The Honourable Senator Plett?

Senator Plett: Yes.

Ms. Legault: The Honourable Senator Saint-Germain?

Pascale Legault, dirigeante principale des Services corporatifs et greffière du Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration, Sénat du Canada : Mesdames et messieurs les sénateurs, je vais prononcer le nom des membres en commençant par le président, pour ensuite poursuivre par ordre alphabétique. Les sénateurs doivent s'exprimer pour ou contre, ou s'abstenir. Comme l'interprétation simultanée sera suspendue pendant le vote, je vais procéder dans les deux langues officielles.

L'honorable sénateur Marwah?

Le sénateur Marwah : Oui.

Mme Legault : L'honorable sénateur Black?

Le sénateur R. Black : Oui.

Mme Legault : L'honorable sénateur Dean?

Le sénateur Dean : Oui.

Mme Legault : L'honorable sénatrice Dupuis?

L'honorable sénateur Forest?

Le sénateur Forest : Oui.

Mme Legault : L'honorable sénatrice Gagné?

La sénatrice Gagné : Oui.

Mme Legault : L'honorable sénatrice Jaffer?

La sénatrice Jaffer : Oui.

Mme Legault : L'honorable sénatrice Marshall?

La sénatrice Marshall : Oui.

Mme Legault : L'honorable sénatrice Martin?

La sénatrice Martin : Oui.

Mme Legault : L'honorable sénatrice Moncion?

La sénatrice Moncion : Oui.

Mme Legault : L'honorable sénateur Munson?

Le sénateur Munson : Oui.

Mme Legault : L'honorable sénatrice Pate?

La sénatrice Pate : Oui.

Mme Legault : L'honorable sénateur Plett?

Le sénateur Plett : Oui.

Mme Legault : L'honorable sénatrice Saint-Germain?

Senator Saint-Germain: Yes.

Ms. Legault: The Honourable Senator Seidman?

Senator Seidman: Yes.

Ms. Legault: The Honourable Senator Smith?

Senator Smith: Yes.

Ms. Legault: The Honourable Senator Tannas?

Senator Tannas: Yes.

Ms. Legault: Mr. Chair, we have 16 "yeas."

The Chair: Thank you. I declare the motion carried.

Colleagues, the next item is a request from the Joint Interparliamentary Council for additional funding to host the forty-eighth annual session of the Assemblée parlementaire de la Francophonie in Montreal, Quebec, from July 7 to July 12, 2022. Francis Drouin, Member of Parliament, Glengarry—Prescott—Russell, Ontario, and Jeremy LeBlanc, Acting Clerk Assistant and Director General, International and Interparliamentary Affairs will now join the meeting by video conference as witnesses.

Senator Plett will also assist with this item. Are Mr. Drouin and Mr. LeBlanc on the call? Gentlemen, you may begin with any comments you have.

Senator Plett: Chair, if I could, I will make some opening comments.

The Chair: Absolutely.

Senator Plett: Before beginning, as the chair has already indicated, I want to introduce Mr. Drouin and Mr. LeBlanc. Mr. Drouin is the Chair of the Canadian branch of the Assemblée parlementaire de la Francophonie.

Although he will give you a detailed presentation of the request before you for the Parliament of Canada to host the forty-eighth annual session of the Assemblée parlementaire de la Francophonie, I would like to inform you that the Joint Interparliamentary Council studied this proposal during its meeting held on July 15, 2020.

Being cognizant of JIC's somewhat limited role in the review of requests for international conferences and that the spending authority for this conference rests here with our committee and with the House of Commons Board of Internal Economy, we still used the occasion of the July meeting to discuss the challenges involved when planning a large-scale international event in the era of the COVID-19 global pandemic.

La sénatrice Saint-Germain : Oui.

Mme Legault : L'honorable sénatrice Seidman?

La sénatrice Seidman : Oui.

Mme Legault : L'honorable sénateur Smith?

Le sénateur Smith : Oui.

Mme Legault : L'honorable sénateur Tannas?

Le sénateur Tannas : Oui.

Mme Legault : Monsieur le président, nous avons 16 « oui ».

Le président : Merci. Je déclare la motion adoptée.

Chers collègues, le prochain point porte sur une demande du Conseil interparlementaire mixte, qui souhaite obtenir des fonds supplémentaires pour organiser la 48e session annuelle de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie à Montréal, au Québec, du 7 au 12 juin 2022. M. Francis Drouin, député de Glengarry—Prescott—Russell, en Ontario, et M. Jeremy LeBlanc, greffier adjoint et directeur général par intérim, Affaires internationales et interparlementaires, vont maintenant se joindre à nous par vidéoconférence en tant que témoins.

Le sénateur Plett contribuera également à ce point. M. Drouin et M. LeBlanc sont-ils avec nous? Messieurs, vous pouvez commencer vos observations.

Le sénateur Plett : Monsieur le président, j'aimerais faire une déclaration liminaire.

Le président : Je vous en prie.

Le sénateur Plett : Avant de commencer, comme le président l'a déjà mentionné, je veux présenter M. Drouin et M. LeBlanc. M. Drouin est président de la section canadienne de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie.

Il vous fera un exposé détaillé de la demande dont vous êtes saisis pour le Parlement du Canada afin d'organiser la 48e session annuelle de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, mais je veux quand même vous dire que le Conseil interparlementaire mixte a examiné cette proposition à sa réunion du 15 juillet 2020.

Tout en reconnaissant que le conseil a un rôle quelque peu limité dans l'examen des demandes pour tenir des conférences internationales et que le pouvoir d'autoriser des dépenses à cette fin appartient à notre comité et au Bureau de régie interne de la Chambre des communes, nous avons tout de même profité de la réunion de juillet pour discuter des défis que pose la planification d'une conférence internationale de grande envergure pendant la pandémie mondiale de COVID-19.

To that end, the council gave direction that, in planning for this conference, Parliament should adjust to the ever-changing circumstances regarding COVID-19 and be prepared to revise the format of the conference to a virtual or partially virtual format if health restrictions prevail into July 2022.

The council also recommended that the conference planners ensure that contracts for resources, such as hotels, conference spaces, audiovisual, interpretation and transportation services contain appropriate escape clauses and that they be applicable to COVID-19 or other circumstances outside the control of the APF.

The council stands squarely behind the necessity for Canada to stay engaged in international parliamentary diplomacy, even in a time of a pandemic.

I should also note that members of the council were satisfied that the budget proposals presented to them were prepared in line with past practices and parameters for previous comparable conferences the Parliament of Canada has hosted.

As such, it was agreed that this proposal be brought to both this committee as well as to the House of Commons Board of Internal Economy.

With that, I would like to invite Mr. Drouin to take the microphone and offer any additional comments.

[*Translation*]

Francis Drouin, MP, Glengarry—Prescott—Russell: As Senator Plett mentioned, I'm here today to formally request that the Parliament of Canada host the forty-eighth annual session of the Assemblée parlementaire de la Francophonie. The executive committee of the Canadian branch of the Assemblée parlementaire de la Francophonie, at its meeting on May 7, 2020, adopted a motion recommending that this proposal be considered by the Joint Interparliamentary Council.

As Senator Plett mentioned, on July 15, 2020, the Joint Interparliamentary Council considered the proposal and recommended it for your consideration, and for the consideration of the House of Commons Board of Internal Economy. If the BOIE and CIBA adopt this recommendation, it will be the third time the Canadian branch has hosted the annual session in the past 25 years. The Canadian branch has hosted the annual session each time, typically on an eight-year rotation, that it has held the international presidency of the Assemblée parlementaire de la Francophonie, which will be the case from July 2022 to July 2024. The annual session of the Assemblée parlementaire de la Francophonie attracts between 350 and 500 delegates each

À cette fin, le conseil donne au Parlement la directive, au moment de planifier la conférence, de s'adapter aux circonstances qui ne cessent d'évoluer en ce qui a trait à la COVID-19 et d'être prêt à modifier le format de la conférence en la rendant virtuelle ou partiellement virtuelle si les restrictions sanitaires sont maintenues jusqu'en juillet 2022.

Le conseil a également recommandé que les planificateurs de la conférence veillent à ce que les contrats visant les ressources, comme les hôtels, les salles de conférence ainsi que les services audiovisuels, d'interprétation et de transport, prévoient des clauses de non-application à l'égard de la COVID-19 et d'autres circonstances indépendantes de la volonté de l'APF.

Le conseil croit fermement à la nécessité pour le Canada de poursuivre ses efforts diplomatiques parlementaires à l'échelle internationale, même pendant une pandémie.

Je signale aussi que les membres du conseil se sont montrés satisfaits de voir que les propositions budgétaires qu'on leur a présentées avaient été préparées conformément aux pratiques et aux paramètres retenus lors de conférences antérieures comparables organisées par le Parlement du Canada.

Par conséquent, on a décidé de présenter cette proposition au comité ainsi qu'au Bureau de régie interne de la Chambre des communes.

Sur ce, j'invite M. Drouin à faire d'autres observations.

[*Français*]

Francis Drouin, député, Glengarry—Prescott—Russell : Comme le sénateur Plett l'a mentionné, je suis ici pour demander officiellement que le Parlement du Canada soit l'hôte de la 48e session annuelle de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie. Le comité exécutif de la Section canadienne de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, lors de sa réunion du 7 mai dernier, a adopté une motion recommandant que cette demande soit examinée par le Conseil interparlementaire mixte.

Comme l'a indiqué le sénateur Plett, lors de sa réunion du 15 juillet dernier, le Conseil interparlementaire mixte a examiné la demande et recommandé qu'elle soit étudiée par vous, ainsi que par le Bureau de régie interne de la Chambre des communes. Si le Bureau de régie interne et ce comité sénatorial acceptent cette demande, ce sera la troisième fois que la Section canadienne accueillera la session annuelle au cours des 25 dernières années. La Section canadienne a été l'hôte de la session annuelle chaque fois qu'elle a assumé la présidence internationale. Généralement, il s'agit d'une rotation de huit ans, ce qui sera le cas de juillet 2022 à juillet 2024. La session annuelle de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie attire

year and offers an opportunity for Canada to demonstrate its leading role within the Francophonie.

Internationally, the Canadian section promotes our parliamentary expertise in all APF bodies and plays a leadership role. International parliamentarians often use our expertise to carry out important projects and seek our support and contribution to seminars, debates and training.

In addition, the Canadian section occupies many crucial roles within the APF, namely, the chair of the Committee on Parliamentary Affairs, as well as five rapporteur positions which allow us to highlight Canadian priorities on important subjects such as cyberviolence against women and children, cooperation on climate change and the participation of young people in parliaments. In terms of the program, the annual session always starts on a Thursday and wraps up at the end of the day, on the following Tuesday. Consequently, the provisional dates which are being proposed are from July 7 to 12, 2022. The conference will consist of several elements: meeting of the bureau, session of the APF, which includes meetings of the Women's Network of the APF and the Network for Young Parliamentarians, meetings of the commissions — for information purposes, there are four — and meeting of the plenary assembly. There will also be a program for accompanying persons and a ceremony for the awarding of l'Ordre de la Pléiade. The estimated budget before you has been reviewed and approved by the Canadian branch of the Assemblée parlementaire de la Francophonie and by the Joint Interparliamentary Council. Every effort has been made to reduce costs and every effort will be made, going forward, to protect the Parliament of Canada from risks associated with organizing events in the era of COVID-19. We are proposing that the funding be shared using the typical formula for such conferences, that being 30% for the Senate and 70% for the House of Commons, and that the Senate share, for the 2022-23 fiscal year be $329,103. If approved, this additional temporary funding request will be included in the Main Estimates for 2022-23. This assumes that there will be approximately 450 delegates and that temporary funding for the fiscal years of 2020-21, which would be $19,564, and 2021-22, which would be $124,671, would be absorbed from the anticipated budget surpluses of parliamentary associations.

In conclusion, I would like to thank you for your consideration of this request and for your time today. Canada has historically played a leading role on the international stage, and the COVID-19 global pandemic has done nothing if not remind us of the interconnected world in which we live and the necessity of having good relations with our neighbours and allies. I am now prepared to answer any questions that you may have.

entre 350 et 500 délégués chaque année et donne l'occasion au Canada de montrer qu'il joue un rôle de premier plan au sein de la Francophonie.

Sur le plan international, la Section canadienne fait la promotion de notre expertise parlementaire dans toutes les instances de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie et assure un rôle de leader. Des parlementaires internationaux ont souvent recours à notre expertise pour mener à terme des projets importants et sollicitent notre contribution à des séminaires, des débats et des formations.

De plus, la Section canadienne occupe de nombreux rôles cruciaux au sein de l'APF, soit la présidence de la Commission des affaires parlementaires ainsi que cinq postes de rapporteur qui permettent de mettre en valeur les priorités canadiennes sur des sujets importants, tels que la cyberviolence envers les femmes et les enfants, la coopération en matière de changements climatiques et la participation des jeunes au sein des parlements. Pour ce qui est du programme, la session annuelle commence toujours un jeudi et se termine en fin de journée le mardi suivant. Par conséquent, les dates provisoires proposées sont celles du 7 au 12 juillet 2022. La conférence comportera plusieurs volets : la réunion du bureau, la session de l'APF, qui comprend les réunions du Réseau des femmes parlementaires de l'APF et du Réseau des jeunes parlementaires, les réunions des commissions — à titre d'information, il y en a quatre — et la réunion de l'assemblée plénière. Il y aura aussi un programme pour les personnes accompagnantes et une cérémonie de remise de l'Ordre de la Pléiade. Le budget prévu que vous avez sous les yeux a été étudié et approuvé par la Section canadienne de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie. Tous les efforts ont été faits en vue de réduire les coûts et nous prendrons tous les moyens nécessaires pour protéger le Parlement du Canada contre les risques associés à la tenue d'événements en ces temps de pandémie de COVID-19. Nous proposons que le financement soit partagé selon la formule utilisée habituellement pour de telles conférences, ce qui représente 30 % des coûts pour le Sénat. La part du Sénat pour l'exercice financier de 2022-2023 s'établit donc à 329 103 $, pour être exact. Si elle est approuvée, cette demande de financement temporaire supplémentaire sera incluse dans le Budget principal des dépenses de 2022-2023. On prévoit que 450 délégués environ participeront à la session. De plus, le financement temporaire pour l'exercice financier de 2020-2021, qui représente une somme de 19 564 $, et pour l'exercice de 2021-2022, qui représente une somme de 124 671 $, proviendrait des excédents budgétaires que prévoient enregistrer des associations parlementaires.

En terminant, je tiens à vous remercier de l'attention que vous avez accordée à cette demande et du temps que vous y avez consacré. Le Canada a toujours joué un rôle de premier plan sur la scène internationale. La pandémie de COVID-19 a servi à nous rappeler que nous vivons dans un monde interrelié et qu'il est nécessaire d'avoir de bonnes relations avec nos voisins et nos alliés. Je suis maintenant prêt à répondre à vos questions.

[*English*]

Senator Martin: Thank you for your presentation and explanation of the opportunity for Canada to host for the third time, as well as the importance of this conference.

My question is regarding the choice of the venue or the city to host the conference and whether there may be considerations or, if it is already completed as to where it will take place in 2022, for future considerations to have it take place in certain parts of our country that really value the French language.

I'm a British Columbian and I know that in B.C., Maillardville, which is within the city of Coquitlam, is the oldest francophone community outside of Quebec, and, of course, New Brunswick is an official bilingual province. I was wondering about consideration for selecting the city for such conferences.

Mr. Drouin: Thank you, Senator Martin, for that particular question. I would be a bit of a hypocrite as a Franco-Ontarian to say that I wouldn't have enjoyed having the conference outside of Quebec, but I know that Montreal has been a francophone city and world city trying to promote French language not only across Canada but across the world. I know that the budget already revolves around hosting the particular conference in Montreal.

I would defer to Mr. LeBlanc, if he has any further details he would like to add on that particular matter.

Jeremy LeBlanc, Acting Clerk Assistant and Director General, International and Interparliamentary Affairs, Senate of Canada: Thank you, Mr. Drouin.

All I would add is that ultimately, for these conferences, usually the executive of the association makes a recommendation as to where they feel they would like to host. Previous conferences of the APF that Canada hosted were held in Ottawa. This is an opportunity to host outside of Ottawa.

If selection was made for a different city, it would have budgetary impacts, as Mr. Drouin said. If there is a desire to change the venue, it would change the budget as well.

Senator Martin: Thank you. I love Montreal. It was an opportunity to highlight something in B.C. and elsewhere, but, yes, I feel it's a wonderful opportunity for Canada.

The Chair: I see no other questions from senators, so I shall read out the motion:

> That approval be granted to host the 48th Annual Session of the Assemblée parlementaire de la Francophonie in Montreal, in July 2022; and

[*Traduction*]

La sénatrice Martin : Je vous remercie de votre exposé et d'avoir expliqué l'occasion que le Canada a d'organiser cette conférence pour la troisième fois, ainsi que son importance.

Ma question porte sur le choix d'emplacement ou de ville pour tenir la conférence, sur ce qui est pris en considération ou, si le choix pour 2022 est déjà fait, sur les considérations futures pour la tenir dans certaines régions de notre pays qui attachent vraiment de l'importance à la langue française.

Je viens de Colombie-Britannique et je sais que dans ma province, Maillardville, qui se trouve dans la ville de Coquitlam, est la plus vieille communauté francophone à l'extérieur du Québec, et il y a aussi, bien entendu, le Nouveau-Brunswick, une province officiellement bilingue. Je me demandais quels étaient les critères de sélection de la ville pour tenir ce genre de conférences.

M. Drouin : Je vous remercie de poser la question, madame la sénatrice. Je ferais preuve d'hypocrisie en tant que Franco-Ontarien si je disais que je n'aurais pas aimé que la conférence ait lieu à l'extérieur du Québec, mais je sais que Montréal est une ville francophone et mondiale qui tente de promouvoir la langue française non seulement d'un bout à l'autre du Canada, mais aussi partout dans le monde. Je sais que le budget porte déjà sur la tenue de la conférence à Montréal.

Je vais céder la parole à M. LeBlanc, s'il a d'autres détails à ajouter là-dessus.

Jeremy LeBlanc, greffier adjoint et directeur général par intérim, Affaires internationales et interparlementaires, Sénat du Canada : Merci, monsieur Drouin.

Tout ce que j'ajouterais, c'est que, en définitive, pour la tenue de ces conférences, la direction de l'association recommande un endroit où elle aimerait qu'elles aient lieu. Les conférences de l'APF organisées précédemment par le Canada ont eu lieu à Ottawa. C'est maintenant une occasion d'en tenir une ailleurs.

Si l'on choisissait une autre ville, un autre endroit, il y aurait des répercussions budgétaires, comme l'a dit M. Drouin. Un autre budget serait nécessaire.

La sénatrice Martin : Merci. J'adore Montréal. C'était l'occasion d'attirer l'attention sur quelque chose en Colombie-Britannique et ailleurs, mais, en effet, je crois que c'est une occasion formidable pour le Canada.

Le président : Je vois que les sénateurs n'ont pas d'autres questions. Je vais donc lire la motion :

> Que soit approuvée la tenue de la 48e session annuelle de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie à Montréal, en juillet 2022;

That funding be approved as follows, excluding EBP:

$27,948 for 2020-2021

$178,101 for 2021-2022

$1,097,008 for 2022-2023

That the temporary funding for the fiscal years 2020-2021 and 2021-2022 be absorbed from the anticipated budget surpluses of Associations;

That the funding be shared using the usual formula (30% Senate, 70% House of Commons) between the Senate ($390,917) and the House of Commons ($912,140).

Senator Plett, could you move the motion?

Senator Plett: I so move.

The Chair: Honourable senators, in order to determine if this motion is adopted, the clerk will proceed with a roll call vote.

Ms. Legault: Honourable senators, I will call the members' names, beginning with the chair and then going in alphabetical order. Senators should indicate if they vote for, against or abstain. As simultaneous interpretation will be suspended during the vote, I will conduct the vote in both official languages.

The Honourable Senator Marwah?

Senator Marwah: Yes.

Ms. Legault: The Honourable Senator Black?

Senator R. Black: Yes.

Ms. Legault: The Honourable Senator Dean?

Senator Dean: Yes.

Ms. Legault: The Honourable Senator Dupuis?

Senator Dupuis: Yes.

Ms. Legault: The Honourable Senator Forest?

Senator Forest: Yes.

Ms. Legault: The Honourable Senator Gagné?

Senator Gagné: Yes.

Ms. Legault: The Honourable Senator Jaffer?

Senator Jaffer: Yes.

Ms. Legault: The Honourable Senator Marshall?

Que le financement soit approuvé comme suit, à l'exclusion du RASE :

27 948 $ pour 2020-2021;

178 101 $ pour 2021-2022;

1 097 008 $ pour 2022-2023.

Que le financement temporaire pour les exercices 2020-2021 et 2021-2022 provienne des excédents budgétaires prévus des associations;

Que le financement soit partagé au moyen de la formule habituelle (30 % Sénat, 70 % Chambre des communes) entre le Sénat (390 917 $) et la Chambre des communes (912 140 $).

Sénateur Plett, pouvez-vous proposer la motion?

Le sénateur Plett : J'en fais la proposition.

Le président : Chers collègues, pour savoir si la motion est adoptée, la greffière procédera à un vote par appel nominal.

Mme Legault : Mesdames et messieurs les sénateurs, je vais prononcer le nom des sénateurs, en commençant par le président, pour ensuite poursuivre par ordre alphabétique. Les sénateurs devront s'exprimer pour ou contre, ou s'abstenir. Comme l'interprétation simultanée sera interrompue pendant le vote, je vais procéder dans les deux langues officielles.

L'honorable sénateur Marwah?

Le sénateur Marwah : Oui.

Mme Legault : L'honorable sénateur Black?

Le sénateur R. Black : Oui.

Mme Legault : L'honorable sénateur Dean?

Le sénateur Dean : Oui.

Mme Legault : L'honorable sénatrice Dupuis?

La sénatrice Dupuis : Oui.

Mme Legault : L'honorable sénateur Forest?

Le sénateur Forest : Oui.

Mme Legault : L'honorable sénatrice Gagné?

La sénatrice Gagné : Oui.

Mme Legault : L'honorable sénatrice Jaffer?

La sénatrice Jaffer : Oui.

Mme Legault : L'honorable sénatrice Marshall?

Senator Marshall: Yes.

Ms. Legault: The Honourable Senator Martin?

Senator Martin: Yes.

Ms. Legault: The Honourable Senator Moncion?

Senator Moncion: Yes.

Ms. Legault: The Honourable Senator Munson?

Senator Munson: Yes.

Ms. Legault: The Honourable Senator Pate?

Senator Pate: Yes.

Ms. Legault: The Honourable Senator Plett?

Senator Plett: Yes.

Ms. Legault: The Honourable Senator Saint-Germain?

Senator Saint-Germain: Yes.

Ms. Legault: The Honourable Senator Seidman?

Senator Seidman: Yes.

Ms. Legault: The Honourable Senator Smith?

Senator Smith: Yes.

Ms. Legault: The Honourable Senator Tannas?

Senator Tannas: Yes.

Ms. Legault: Mr. Chair, we have 17 "yes" votes.

The Chair: Thank you. I declare the motion carried.

Colleagues, the next item is a report from the Artwork and Heritage Advisory Working Group. Senator Bovey, chair of that group, will present the report. Accompanying her is Tamara Dolan, Curator, Heritage and Curatorial Services, who will also be joining via video conference.

Senator Bovey: Thank you, colleagues. It's an honour to be here as chair of this advisory group to CIBA and to report on our activities, which started fast paced.

I want to thank CIBA steering for the funding that was accorded to us to start the wall honouring Canada's Black artists, to support the Black Lives Matter movement and to give expression to this sector of Canada, which has never had works of art in the Senate of Canada before. We started with two artists, as you know, from Western Canada, who are Yisa Akinbolaji, an immigrant from Nigeria, and Chantal Gibson, who lives and

La sénatrice Marshall : Oui.

Mme Legault : L'honorable sénatrice Martin?

La sénatrice Martin : Oui.

Mme Legault : L'honorable sénatrice Moncion?

La sénatrice Moncion : Oui.

Mme Legault : L'honorable sénateur Munson?

Le sénateur Munson : Oui.

Mme Legault : L'honorable sénatrice Pate?

La sénatrice Pate : Oui.

Mme Legault : L'honorable sénateur Plett?

Le sénateur Plett : Oui.

Mme Legault : L'honorable sénatrice Saint-Germain?

La sénatrice Saint-Germain : Oui.

Mme Legault : L'honorable sénatrice Seidman?

La sénatrice Seidman : Oui.

Mme Legault : L'honorable sénateur Smith?

Le sénateur Smith : Oui.

Mme Legault : L'honorable sénateur Tannas?

Le sénateur Tannas : Oui.

Mme Legault : Monsieur le président, nous avons 17 « oui ».

Le président : Merci. Je déclare la motion adoptée.

Chers collègues, le prochain point porte sur un rapport du Groupe de travail consultatif sur les œuvres d'art et le patrimoine. La sénatrice Bovey, qui est présidente du groupe, présentera le rapport. Elle est accompagnée de Mme Tamara Dolan, conservatrice, Services du patrimoine et de la conservation, qui participera également par vidéoconférence.

La sénatrice Bovey : Merci, chers collègues. C'est un honneur de comparaître à titre de présidente de ce groupe consultatif du Comité de la régie interne pour rendre compte de nos activités, qui ont commencé rapidement.

Je tiens à remercier le comité de direction du financement qu'il nous a accordé pour entamer le mur qui rend hommage aux artistes canadiens noirs, afin de soutenir le mouvement Black Lives Matter et de refléter ce secteur du Canada, qui n'a jamais eu avant d'œuvres d'art au Sénat du Canada. Nous avons commencé par deux artistes, comme vous le savez, de l'Ouest du Canada, soit Yisa Akinbolaji, une immigrante nigériane, et

teaches in Vancouver, was born in Quebec and has a long heritage in Halifax.

I won't go into any more details — I spoke of that in the chamber — but I do want to say the response to this has been overwhelming and very humbling, from colleagues on Parliament Hill to folks across Canada, artists and non-artists. The international response has been phenomenal, which I wasn't expecting. I want to thank CIBA and administration staff.

We ran into a couple of hitches, neither of which I expected. I did not realize that the hanging opportunities were put on that wall in the heritage building. I thought that was done during the construction of the Senate of Canada Building; it turns out it wasn't. It has been now and is now good for the future. Second, unbeknownst to me — although I appreciate it from a security and risk point of view — we had to have intermediaries in Ottawa to receive the works. That was done. It was in the budget and covered by the Property and Services operating budget. But it is something I'm going to take into consideration as we move forward with future works of art coming to the Senate of Canada.

My job is to let you know what plans we have going ahead. As you know, the role of the committee is several-fold. A really critical one is the stewardship of the collection and public trust held by the Senate of Canada, and that includes conservation, proper storage and looking after the treasures we have in trust for and of Canadians. I am seeking approval from CIBA to contract work, for which the budget has already been approved, for conservation, for works of art and for heritage objects, $50,000 each.

For the painting conservation, the needs are critical. I think current museology would have had different stretchers on some of our heritage portraits. There are five paintings done in the 19th century of Speakers of the Senate where the stretcher is actually cutting into the back of the canvas itself. That needs to be fixed; the stretcher needs to be modified to mitigate future damage. We have to replace the lining in the canvases that have been torn. There are some losses and abrasions that need to be upgraded, and we need new varnish and reglazing to museological standards.

That's the painting conservation — the $50,000.

The heritage objects include the desks at which we all sit in the chamber itself — that's really important — and the case for the mace. This is for conservation to preserve these objects. Our working group is seeking approval from CIBA to contract the scope of work that had been forecasted in our budget for that.

Chantal Gibson, qui vit et enseigne à Vancouver, mais qui est née au Québec et a de profondes racines à Halifax.

Je ne donnerai pas plus de détails — j'en ai parlé au Sénat —, mais je tiens à dire que la réaction a été extraordinaire et une grande leçon d'humilité, de la part de collègues sur la Colline du Parlement et de personnes partout au Canada, qu'elles soient artistes ou non. La réaction à l'échelle internationale a été extraordinaire; je ne m'y attendais pas. Je tiens à remercier le Comité de la régie interne et son personnel administratif.

Nous nous sommes heurtés à deux obstacles auxquels je ne m'attendais pas. Je ne m'étais pas rendu compte que ces toiles se retrouveraient sur le mur de l'édifice patrimonial. Je pensais que c'était pendant la construction de l'édifice du Sénat du Canada; il s'avère que ce n'était pas le cas. C'est ce qu'il en est maintenant, et c'est dorénavant bon pour l'avenir. Deuxièmement, à mon insu — même si je comprends du point de vue de la sécurité et du risque couru —, nous avons demandé à des intermédiaires à Ottawa de recevoir les œuvres. C'est ce qui a été fait. C'était dans le budget et couvert par le budget de fonctionnement de la Direction des biens et des services. C'est toutefois une chose dont je vais tenir compte lorsque nous ferons venir d'autres œuvres d'art au Sénat du Canada.

Mon travail consiste à vous tenir au courant de nos plans pour l'avenir. Comme vous le savez, le comité a plusieurs rôles. Un rôle vraiment crucial consiste à assurer l'intendance de la collection et du bien public détenus par le Sénat du Canada, ce qui consiste notamment à conserver, à entreposer convenablement et à prendre soin des trésors que des concitoyens nous ont confiés et que nous administrons pour les Canadiens. Je demande au Comité de la régie interne d'approuver la passation de marchés, pour lesquels le budget est déjà approuvé, afin d'assurer la conservation d'œuvres d'art et d'objets patrimoniaux, ce qui représente 50 000 $ par catégorie.

Pour la conservation des toiles, les besoins sont criants. Je crois que les pratiques muséologiques actuelles prévoient des châssis différents pour certains de nos portraits patrimoniaux. Il y a cinq toiles du XIXe siècle dont le châssis perce l'endos de la toile proprement dite. Il faut les réparer; le châssis doit être modifié pour éviter d'endommager davantage les œuvres. Nous devons refaire le doublage de toiles qui ont été déchirées. Il y a eu des lacunes et des abrasions qui doivent être réparées, et nous devons adapter les vernis et les vitres de protection aux normes muséologiques.

Le montant de 50 000 $ est destiné à la conservation des toiles.

Les objets patrimoniaux comprennent les bureaux auxquels nous prenons tous place au Sénat — c'est très important — et le boîtier de la masse. Les fonds serviront à conserver ces objets. Notre groupe de travail veut l'approbation du Comité de la régie interne pour confier le travail prévu à cette fin dans notre budget.

I'm happy to answer any questions on that. Indeed, you have the report with you.

Now that we have moved and the collections are in the Senate of Canada Building or in storage, I would like to thank the staff for adding the flood controls in the storage areas so we'll know if water gets into those areas.

Now that it's done, our job is to increase the national voice, the accessibility and interpretation of the works. You'll see that we had a project to invite 13 curators across Canada in different art and material history fields to write about works in the Senate collection. We will perhaps put that in a published document — time will tell — or certainly on the website. We're looking at moving forward with that project.

Another thing, which is really important, is to make sure works that are in the Senate are representative of Canadians and of cultural groups within the country. To that end, we are looking to do a gap analysis of the Indigenous art that is hanging in the chamber to ensure that, going forward, we have the plans for future years to make sure that those installations are indeed representative of those voices across Canada. That's one very important way we can reach out for reconciliation.

One other thing I'd like to draw to your attention is that there was a $5,000 unintentional expenditure dealing with restoration. It would seem that proper steps were inadvertently not followed. That has been corrected and drawn to your attention. I can assure you that, as a new committee — I guess this is the first time this working group has had a chair — we will be monitoring this and making sure such oversights don't occur again.

Mr. Chair, that's the summary of my report, and I look forward to any questions from any of my colleagues. Those I can't answer, I'd be very happy to turn over to our curator.

The Chair: Thank you, Senator Bovey. We have several questions. Please be brief, senators. We only have a few minutes left, and we have two more items on the agenda.

Senator Jaffer: Senator Bovey, thank you for all the great work you're doing. It's very much appreciated.

One of the things I want to say to you, at the request of the Parliamentary Black Caucus, you acted so fast. I know there were personal resources as well that were spent by you. The leadership you showed is very much appreciated by the Black caucus. I want to thank you for that.

Je serai heureuse de répondre aux questions à ce sujet. On vous a remis le rapport.

Comme nous avons déménagé et que les collections sont dans l'édifice du Sénat du Canada ou dans un entrepôt, je souhaite remercier le personnel d'avoir pris les mesures de contrôle des inondations nécessaires dans les aires d'entreposage pour que nous soyons avertis si de l'eau s'y infiltre.

Maintenant que c'est fait, notre travail consiste à accroître la voix nationale, l'accessibilité et l'interprétation des œuvres. Vous verrez que nous voulions inviter 13 conservateurs de partout au Canada dans différents domaines artistiques et d'histoire matérielle pour écrire sur les œuvres dans la collection du Sénat. Nous allons peut-être mettre le résultat dans une publication — le temps nous le dira — ou sans aucun doute sur le site Web. Nous voulons faire avancer le projet.

Une autre chose, qui est très importante, est de faire en sorte que les œuvres au Sénat soient à l'image des Canadiens et des groupes culturels du pays. À cette fin, nous voulons faire une analyse des lacunes dans l'art autochtone exposé au Sénat afin de savoir à quoi nous en tenir pour les années à venir et d'avoir des installations qui représentent ces voix de partout au Canada. C'est un moyen très important de tendre la main en vue d'une réconciliation.

L'autre chose sur laquelle je voulais attirer votre attention est une dépense involontaire de 5 000 $ pour la restauration. Par inadvertance, les bonnes étapes ne semblent pas avoir été suivies. Le problème a été réglé et porté à votre attention. Je peux vous assurer que, en tant que nouveau comité — je pense que c'est la première fois que ce groupe de travail a un président —, nous allons surveiller la situation et veiller à ce qu'il n'y ait plus d'oublis de la sorte.

Monsieur le président, voilà qui résume mon rapport. J'ai hâte de répondre aux questions de mes collègues. Lorsque je ne pourrai pas y répondre, je serai heureuse de céder la parole à notre conservatrice.

Le président : Merci, madame la sénatrice. Nous avons plusieurs questions. Veuillez être brefs, chers collègues. Il ne nous reste que quelques minutes, et nous avons deux autres points à l'ordre du jour.

La sénatrice Jaffer : Sénatrice Bovey, je vous remercie de tout le travail formidable que vous accomplissez. Nous en sommes très reconnaissants.

Entre autres choses, je veux vous dire, à la demande du Caucus des parlementaires noirs, que vous avez procédé très rapidement. Je sais que vous avez aussi fourni des ressources personnelles. Le caucus des Noirs vous est très reconnaissant du leadership dont vous avez fait preuve. Je tenais à vous en remercier.

Senator Bovey: Thank you, senator. I appreciate that. It was an honour to do the work.

[*Translation*]

Senator Forest: Thank you for your work and for your report, Senator Bovey. Just out of curiosity, what was worth restoring? Was it a picture of one of our Speakers?

[*English*]

Senator Bovey: Senator, that's a very good question. We do have a list of professional conservators we can turn to that, I understand, have been approved by procurement. We have been working with the Canadian Conservation Institute. As you know, the war paintings are being conserved right now in the War Museum so they can come back to Centre Block.

As far as determining which works need to be conserved, the condition reports should be ongoing. I believe it's our responsibility to monitor the health and safety of all the works in our care, and that's why these works have come to the fore; they are the ones showing the most concerning effects. But we are going to keep monitoring that on a regular basis.

Senator Munson: Thank you, senator. This is wonderful news, and you're right that the feedback has been phenomenal. We certainly have had enough portraits and pictures of kings and queens from the United Kingdom and France that have wallpapered the Senate forever. This is long overdue.

In terms of your mandate, first, is it your group that will make the decisions on new portraits or paintings in the Senate of Canada Building and elsewhere? Second, would it include, for example, the Maud Lewis's of the world, the Colvilles, the Group of Seven and others? Where will they fit within recognizing Canada?

Senator Bovey: Thank you, senator. In terms of the portraits, they are commissioned for each Speaker of the Senate. That is up to the Speaker; they choose the portrait artist they'd like to have do the portrait. I would like to see us put some criteria around that and make sure "the bank" of potential portrait painters does reflect artists across the country. That's not limiting. I think it would be helpful to have it as an inclusive list.

In terms of the other work in the Senate, I think we do have a responsibility to take this international language, as spoken visually by artists, and make sure the nation's represented. That's why we're starting with this gap for the Indigenous work first.

La sénatrice Bovey : Merci, madame la sénatrice. C'était un honneur de faire le travail.

[*Français*]

Le sénateur Forest : Je vous remercie pour votre travail et pour le rapport, sénatrice Bovey. Par simple curiosité, qu'est-ce qui méritait d'être restauré? Était-ce une photo de l'un de nos Présidents?

[*Traduction*]

La sénatrice Bovey : C'est une excellente question, monsieur le sénateur. Je crois comprendre que nous avons une liste de conservateurs professionnels à qui nous pouvons nous adresser, laquelle a été approuvée par les responsables de l'approvisionnement. Nous travaillons avec l'Institut canadien de conservation. Comme vous le savez, les tableaux de guerre sont actuellement conservés au Musée de la guerre et reviendront ensuite à l'édifice du Centre.

Pour déterminer quelles œuvres doivent être conservées, la production de constats d'état devrait être ininterrompue. Je crois que c'est notre responsabilité de surveiller l'état des œuvres et de protéger toutes celles dont nous avons la garde, et c'est pourquoi ces œuvres retiennent l'attention; ce sont celles qui soulèvent le plus de préoccupations. Nous allons toutefois continuer d'en surveiller régulièrement l'état.

Le sénateur Munson : Merci, madame la sénatrice. Ce sont d'excellentes nouvelles, et vous avez raison de dire que les commentaires sont extraordinaires. Nous avons sans aucun doute eu assez de portraits et de photos de rois et de reines du Royaume-Uni et de la France depuis toujours sur les murs du Sénat. Ce changement est attendu depuis longtemps.

À propos de votre mandat, premièrement, est-ce votre groupe qui prendra les décisions concernant de nouveaux portraits ou de nouvelles toiles dans l'édifice du Sénat du Canada et ailleurs? Deuxièmement, ces œuvres comprendront-elles les Maud Lewis de la planète, les Colville, le Groupe des Sept et d'autres artistes? Quelle sera leur place dans la reconnaissance du Canada?

La sénatrice Bovey : Merci, monsieur le sénateur. Pour ce qui est des portraits, on en commande un pour chaque Président du Sénat. La décision revient au Président; il choisit l'artiste. J'aimerais que nous établissions des critères à cet égard pour que « la banque » de portraitistes comprenne des artistes de partout au pays. Ce n'est pas contraignant. Je pense qu'il serait utile d'avoir une liste inclusive.

En ce qui concerne les autres œuvres au Sénat, je pense qu'il nous incombe de prendre ce langage international, que parlent visuellement les artistes, et de veiller à ce que la nation soit représentée. C'est la raison pour laquelle nous commençons par nous attaquer à ce manque d'œuvres autochtones.

I do have ideas going forward, senator, about including works by other Canadian artists in the Senate, but I think that's perhaps for another fiscal year. However, I would love to see greater engagement and it does not have to cost a lot. These are simple steps, inexpensive steps to get Canadians and the Senate interrelated.

The Chair: We have one last question from Senator Marshall and then we have to bring this to a close.

Senator Marshall: Thank you, Senator Bovey, for all the work that you and your committee are doing. How practical do you think your timelines are? Ottawa is now considered a hot spot. Do you still think you'll get the work done in this fiscal year?

Senator Bovey: Good question. As you know, we have kept this first iteration of the wall for honouring Canada's Black artists. This installation is up until the end of June, and I did take that into consideration.

Going forward, there may be shorter times when we're all back to get more opportunities.

For the gap analysis, there are some very strong Indigenous curators in Ottawa who can do the work. The other work can be done virtually for this first step. So I am not concerned that COVID will hamper this year's plans. We'll monitor it going forward.

Senator Marshall: Thank you.

The Chair: I see no other questions. Pascale, if you can do a roll call vote, please. I move that the report be adopted.

Ms. Legault: Honourable senators, we will proceed in the same fashion as before.

The Honourable Senator Marwah?

Senator Marwah: Yes.

Ms. Legault: The Honourable Senator Black?

Senator R. Black: Yes.

Ms. Legault: The Honourable Senator Dean?

Senator Dean: Yes.

Ms. Legault: The Honourable Senator Dupuis?

Senator Dupuis: Yes.

Ms. Legault: The Honourable Senator Forest?

Senator Forest: Yes.

J'ai des idées pour l'avenir, monsieur le sénateur, pour ajouter des œuvres d'autres artistes canadiens au Sénat, mais je pense que c'est peut-être pour un autre exercice. Cependant, je serais ravie de voir une participation accrue, et il n'est pas nécessaire de dépenser beaucoup. Ce sont des mesures simples et peu coûteuses pour relier les Canadiens et le Sénat.

Le président : Nous avons une dernière question de la sénatrice Marshall et nous mettrons ensuite un terme à la discussion.

La sénatrice Marshall : Merci, sénatrice Bovey, de tout le travail que votre comité et vous accomplissez. À quel point votre échéancier est-il applicable? Ottawa est maintenant considéré comme un point chaud. Pensez-vous toujours être en mesure de faire le travail pendant l'exercice en cours?

La sénatrice Bovey : Bonne question. Comme vous le savez, nous avons utilisé cette première mouture du mur pour rendre hommage aux artistes noirs du Canada. L'installation sera exposée jusqu'à la fin de juin, et j'en ai tenu compte.

À l'avenir, il pourrait y avoir des périodes plus courtes avant que nous soyons tous de retour pour envisager d'autres possibilités.

Pour l'analyse des lacunes, des conservateurs autochtones très doués à Ottawa peuvent faire le travail. Le reste du travail peut être fait virtuellement pour cette première étape. Je ne crains donc pas que la COVID entrave les plans de l'exercice en cours. Nous allons suivre l'évolution de la situation.

La sénatrice Marshall : Merci.

Le président : Je vois qu'il n'y a pas d'autres questions. Madame Legault, je vous prie de procéder à un vote par appel nominal. Je propose que le rapport soit adopté.

Mme Legault : Honorables sénateurs, nous allons procéder de la même façon.

L'honorable sénateur Marwah?

Le sénateur Marwah : Oui.

Mme Legault : L'honorable sénateur Black?

Le sénateur R. Black : Oui.

Mme Legault : L'honorable sénateur Dean?

Le sénateur Dean : Oui.

Mme Legault : L'honorable sénatrice Dupuis?

La sénatrice Dupuis : Oui.

Mme Legault : L'honorable sénateur Forest?

Le sénateur Forest : Oui.

Ms. Legault: The Honourable Senator Gagné?

Senator Gagné: Yes.

Ms. Legault: The Honourable Senator Jaffer?

Senator Jaffer: Yes.

Ms. Legault: The Honourable Senator Marshall?

Senator Marshall: Yes.

Ms. Legault: The Honourable Senator Martin?

Senator Martin: Yes.

Ms. Legault: The Honourable Senator Moncion?

Senator Moncion: Yes.

Ms. Legault: The Honourable Senator Munson?

Senator Munson: Yes.

Ms. Legault: The Honourable Senator Pate?

Senator Pate: Yes.

Ms. Legault: The Honourable Senator Plett?

Senator Plett: Yes.

Ms. Legault: The Honourable Senator Saint-Germain?

Senator Saint-Germain: Yes.

Ms. Legault: The Honourable Senator Seidman?

Senator Seidman: Yes.

Ms. Legault: The Honourable Senator Smith?

Senator Smith: Yes.

Ms. Legault: The Honourable Senator Tannas?

Senator Tannas: Yes.

Ms. Legault: Mr. Chair, we have 17 “yes” votes.

The Chair: Thank you. I declare the motion carried.

Senators, we are past our allotted time of 1 o’clock. I suggest that we move items 14 and 15 to the next meeting unless senators want to carry on for the next five minutes? What are your thoughts, senators?

Senator Moncion: Carry on.

Senator Munson: If we can get this done, it would be good.

Mme Legault : L’honorable sénatrice Gagné?

La sénatrice Gagné : Oui.

Mme Legault : L’honorable sénatrice Jaffer?

La sénatrice Jaffer : Oui.

Mme Legault : L’honorable sénatrice Marshall?

La sénatrice Marshall : Oui.

Mme Legault : L’honorable sénatrice Martin?

La sénatrice Martin : Oui.

Mme Legault : L’honorable sénatrice Moncion?

La sénatrice Moncion : Oui.

Mme Legault : L’honorable sénateur Munson?

Le sénateur Munson : Oui.

Mme Legault : L’honorable sénatrice Pate?

La sénatrice Pate : Oui.

Mme Legault : L’honorable sénateur Plett?

Le sénateur Plett : Oui.

Mme Legault : L’honorable sénatrice Saint-Germain?

La sénatrice Saint-Germain : Oui.

Mme Legault : L’honorable sénatrice Seidman?

La sénatrice Seidman : Oui.

Mme Legault : L’honorable sénateur Smith?

Le sénateur Smith : Oui.

Mme Legault : L’honorable sénateur Tannas?

Le sénateur Tannas : Oui.

Mme Legault : Monsieur le président, nous avons 17 « oui ».

Le président : Merci. Je déclare la motion adoptée.

Chers collègues, nous avons dépassé le temps prévu; nous devions nous arrêter à 13 heures. Je propose que nous reportions les points 14 et 15 à la prochaine réunion à moins que les sénateurs veuillent poursuivre cinq minutes? Qu’en pensez-vous, chers collègues?

La sénatrice Moncion : Poursuivons.

Le sénateur Munson : Il serait bien de régler ces points.

The Chair: I think Item 14 will take a minute. It's a report from the Audit Subcommittee. Unfortunately, Senator Downe, who is the chair of the subcommittee, sends his regrets as he was invited to speak at the Rotary Club and could not be with us today. The report was circulated for information and he will be presenting the report as chair of the subcommittee at our next meeting. There is really not a whole lot to discuss. We might as well wait until we discuss it at the next meeting.

The last item, colleagues, is a report concerning a request made by Senator McPhedran about making the CIBA agenda public. Steering did consider this issue. We discussed it at fair length. Our recommendation is contained in the briefing note that is before you. Gerry, I think you had some comments you wanted to make?

Mr. Lafrenière: No, I think you just explained extremely well where we are. I would remind the committee that it had made decisions with respect to what documents were to be made public at its organizational meeting at the beginning, so this is basically revisiting that decision.

The Chair: Any questions on the recommendation that is before you, senators? I see no hands up, so could I have a mover for the following motion:

> That the public portion of the agenda be published one hour before the start of the meeting on the CIBA web page.

Senator Tannas: I so move.

The Chair: Pascale, if you could proceed with the roll call vote, please.

Ms. Legault: Honourable senators, we will proceed in the same fashion as before.

The Honourable Senator Marwah?

Senator Marwah: Yes.

Ms. Legault: The Honourable Senator Black?

Senator R. Black: Yes.

Ms. Legault: The Honourable Senator Dean?

Senator Dean: Yes.

Ms. Legault: The Honourable Senator Dupuis?

Senator Dupuis: Yes.

Ms. Legault: The Honourable Senator Forest?

Le président : Je crois que le point 14 prendra une minute. C'est un rapport du Sous-comité de la vérification. Malheureusement, le sénateur Downe, qui préside le sous-comité, dit regretter de ne pas pouvoir se joindre à nous aujourd'hui; on l'a invité à s'adresser au club Rotary. Le rapport a été distribué à titre informatif, et il le présentera en tant que président du sous-comité à notre prochaine réunion. Il n'y a vraiment pas grand-chose à dire. Nous sommes aussi bien d'attendre d'en discuter à la prochaine réunion.

Le dernier point, chers collègues, est un rapport concernant une demande de la sénatrice McPhedran en vue de rendre public l'agenda du Comité de la régie interne. Le comité de direction s'est penché sur la question. Nous en avons discuté assez longuement. Notre recommandation se trouve dans la note d'information devant vous. Monsieur Lafrenière, je pense que vous vouliez faire des observations, n'est-ce pas?

M. Lafrenière : Non, je pense que vous avez parfaitement bien expliqué où nous en sommes. Je rappelle au comité qu'il a rendu des décisions à propos des documents qui doivent être rendus publics à sa réunion d'organisation, au début. Cela revient à revoir cette décision.

Le président : Y a-t-il des questions sur la recommandation que vous avez devant vous, chers collègues? Je ne vois personne lever la main. Quelqu'un peut-il donc proposer la motion suivante :

> Que la partie publique de l'agenda soit publiée une heure avant le début de la réunion sur le site Web du Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration.

Le sénateur Tannas : J'en fais la proposition.

Le président : Madame Legault, auriez-vous l'obligeance de procéder au vote par appel nominal?

Mme Legault : Honorables sénateurs, nous allons procéder de la même façon que tout à l'heure.

L'honorable sénateur Marwah?

Le sénateur Marwah : Oui.

Mme Legault : L'honorable sénateur Black?

Le sénateur R. Black : Oui.

Mme Legault : L'honorable sénateur Dean?

Le sénateur Dean : Oui.

Mme Legault : L'honorable sénatrice Dupuis?

La sénatrice Dupuis : Oui.

Mme Legault : L'honorable sénateur Forest?

Senator Forest: Yes.

Ms. Legault: The Honourable Senator Gagné?

Senator Gagné: Yes.

Ms. Legault: The Honourable Senator Jaffer?

Senator Jaffer: Yes.

Ms. Legault: The Honourable Senator Marshall?

Senator Marshall: Yes.

Ms. Legault: The Honourable Senator Martin?

Senator Martin: Yes.

Ms. Legault: The Honourable Senator Moncion?

Senator Moncion: Yes.

Ms. Legault: The Honourable Senator Munson?

Senator Munson: Yes.

Ms. Legault: The Honourable Senator Pate?

Senator Pate: Abstain.

Ms. Legault: The Honourable Senator Plett?

Senator Plett: Yes.

Ms. Legault: The Honourable Senator Saint-Germain?

Senator Saint-Germain: Yes.

Ms. Legault: The Honourable Senator Seidman?

Senator Seidman: Yes.

Ms. Legault: The Honourable Senator Smith?

Senator Smith: Yes.

Ms. Legault: The Honourable Senator Tannas?

Senator Tannas: Yes.

Ms. Legault: Mr. Chair, we have 16 "yes" votes and one abstention.

The Chair: Thank you. I declare the motion carried. Colleagues, we will move on to the last item, which is other matters. Is there any other business that any senator wishes to raise? I see no hands up so, if not, the committee is now adjourned. Thank you again for coming.

(The committee adjourned.)

Le sénateur Forest : Oui.

Mme Legault : L'honorable sénatrice Gagné?

La sénatrice Gagné : Oui.

Mme Legault : L'honorable sénatrice Jaffer?

La sénatrice Jaffer : Oui.

Mme Legault : L'honorable sénatrice Marshall?

La sénatrice Marshall : Oui.

Mme Legault : L'honorable sénatrice Martin?

La sénatrice Martin : Oui.

Mme Legault : L'honorable sénatrice Moncion?

La sénatrice Moncion : Oui.

Mme Legault : L'honorable sénateur Munson?

Le sénateur Munson : Oui.

Mme Legault : L'honorable sénatrice Pate?

La sénatrice Pate : Je m'abstiens.

Mme Legault : L'honorable sénateur Plett?

Le sénateur Plett : Oui.

Mme Legault : L'honorable sénatrice Saint-Germain?

La sénatrice Saint-Germain : Oui.

Mme Legault : L'honorable sénatrice Seidman?

La sénatrice Seidman : Oui.

Mme Legault : L'honorable sénateur Smith?

Le sénateur Smith : Oui.

Mme Legault : L'honorable sénateur Tannas?

Le sénateur Tannas : Oui.

Mme Legault : Monsieur le président, nous avons 16 « oui » et une abstention.

Le président : Merci. Je déclare la motion adoptée. Chers collègues, nous allons passer au dernier point, soit les autres affaires. Y a-t-il d'autres questions qu'un sénateur souhaite soulever? Je vois que personne ne lève la main. La séance est maintenant levée. Merci de votre participation.

(La séance est levée.)